

## INTRODUCTION

**N**OUS sommes le 7 novembre 2014, lors d'une première rencontre inter-équipes à l'université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA) qui vise à la création d'une SFR (structure fédérative de recherche) en sciences humaines et sociales (SHS), dans la région Champagne-Ardenne. « Crises, transformations, transitions, innovations » est le nom provisoire de cette entité. Au cours de l'échange de clôture de la journée entre les participants, et alors que les autres termes ne prêtent pas à discussion, celui d'innovation est contesté. À la remarque suivante d'un membre de l'École supérieure d'art de design de Reims : « L'innovation ne recouvre pas le terme de *création*. La création pourrait être une des singularités de la SFR », la directrice du pôle SHS de l'URCA répond : « La remarque est très pertinente et est à prendre en compte. Je ne suis pas très convaincue par la notion d'*innovation*, un peu datée désormais et sur laquelle les sciences sociales ont déjà pas mal travaillé. L'idée de choisir *création* plutôt qu'*innovation* me semble bonne *a priori*. »

On pourrait glisser rapidement sur cette querelle sémantique d'apparence futile entre deux termes proches (*innovation* et *création*). Elle témoigne de postures plus que d'arguments de fond, signale un goût pour la discussion quelque peu stérile. Pourtant, cet échange, relatif à l'activation d'un dispositif de regroupement de la recherche à l'échelle d'un territoire, semble significatif de la manière dont le terme *innovation* est aujourd'hui investi, au carrefour de la recherche académique et de son armature institutionnelle. D'un côté, l'innovation est un *must have*, un terme bien pratique dès lors qu'un financement ou une labellisation sont sollicités : comme s'il rassurait par anticipation les futurs évaluateurs, par une assimilation suggérée entre un intérêt pour le thème de l'innovation et la production d'une recherche

« innovante »<sup>1</sup>. D'un autre côté, le terme apparaît insatisfaisant. Dans l'anecdote ci-dessus, le représentant de l'école de design préfère le terme de *création* qui lui est plus familier et qui représente mieux sa sensibilité professionnelle. Cette intervention signale aussi une tentative de colorer la future SFR de cette sensibilité plus artistique et plus proche d'une vision en termes d'« Humanités ». Quant à la directrice du pôle SHS de l'URCA de l'époque, elle bascule discursivement dans le champ de la recherche académique, et indique qu'elle trouve la notion d'innovation datée (l'innovation, c'est vieux !) ainsi qu'écoulée dans les travaux en sciences sociales.

Si l'on radicalise le raisonnement, le thème de l'innovation serait-il ringard, has been pour la sociologie, quand bien même il suppose une projection vers l'avenir ? Y aurait-il encore quelque chose à en dire ? Ne serait-il pas préférable d'abandonner l'innovation au profit d'autres concepts ?

La position défendue dans ce livre, tiré de mon mémoire original d'habilitation à diriger des recherches, est que le thème de l'innovation ne doit pas être abandonné par la sociologie, précisément parce qu'il est très investi par de multiples autres acteurs que les sociologues. Non qu'il faille y voir une concurrence (déloyale ?) pour les sociologues, mais plutôt un matériau presque infini propice à l'analyse. Mais encore faut-il préciser sur quoi porter son regard et comment. Je vais ainsi pointer le projecteur vers un milieu social et professionnel où l'innovation n'est pas spécialement attendu, celui des maisons de retraite, et montrer comment on peut essayer de faire du neuf avec (et pour) des « vieux »<sup>2</sup>.

Précisons les deux tensions au sein desquelles le terme *innovation* est pris de nos jours. La première tension découle de l'anecdote d'accroche. Le terme d'*innovation* provoque souvent un agacement dans les milieux de la recherche en sciences sociales. Il semble à la fois daté dans la recherche, mais à la mode en

- 
1. Rebelote à mon arrivée à l'université de Nice-Sophia-Antipolis en septembre 2017 : le projet d'EUR (École universitaire de recherche) auquel s'adosse mon laboratoire de recherche porte sur l'innovation et se nomme ELMI (Economics, Law and Management of Innovation).
  2. Disons-le d'emblée, le terme « vieux » n'est pas péjoratif dans ce livre. Il ne suggère ni méchanceté, ni moquerie. Je relaie même l'usage autochtone et affectueux qu'en font parfois les personnels de soin en maison de retraite que j'ai côtoyés durant mon enquête.

dehors, et au fond vide de signification dans son emploi usuel à l'intérieur de l'espace public médiatique, économique et politique. Ensuite, cet agacement se double parfois d'un embarras dans la mesure où le concept peut paraître épuisé, en matière de recherche. Comme si la messe était dite au sujet de l'innovation, à la fois (et alternativement) par indigence conceptuelle ou par effet de saturation scientifique. L'envers de cet agacement et de cet embarras, au sein de cette première tension, est la difficulté de faire sans le terme *innovation*, comme l'illustre encore l'anecdote qui précède : l'innovation suggère en effet des promesses et il conserve une attractivité institutionnelle. En sociologie, on observe par exemple que le thème général de l'avant-dernier congrès de l'Association française de sociologie en 2011 a été « création et innovation » et on ne compte également plus les séminaires ou journées d'étude qui accolent « innovation » à leur titre. Il convient enfin de ne pas négliger à ce propos que le terme d'*innovation*, par sa connotation positive, peut faciliter l'obtention de financements pour des manifestations scientifiques ou des contrats de recherche.

Cette attractivité institutionnelle en matière de recherche est à interroger et renvoie à une deuxième tension, plus générale que la première, mais qui s'y superpose. Cette deuxième tension est l'attraction/répulsion, soit un emballement provoqué par l'innovation, notamment chez les décideurs<sup>3</sup>. L'attraction a pour envers, avec une intensité et une visibilité moindre, le dénigrement. Dans nos sociétés, l'innovation suscite en effet un a priori plus que favorable. Elle est prisée, valorisée, voire constitue une valeur en soi, un idéal sociétal à atteindre. Elle est presque un équivalent contemporain du progrès<sup>4</sup> dans une veine encore plus consensuelle. En effet, son acception est aujourd'hui « superlative », pour reprendre le mot de Benoît Godin (2015), qui contraste avec la représentation de subversion, de trouble à l'ordre social ou d'hérésie à laquelle elle a donné lieu jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle globalement<sup>5</sup>. Au plan des politiques publiques, l'innovation se place ainsi, dans les représentations dominantes, au sein d'une équation gagnante que l'on cherche à faire advenir :

---

3. Sainsaulieu et Saint-Martin, 2017.

4. Nowotny, 2006.

5. Godin, 2008.

innovation-création d'entreprises-croissance-emploi <sup>6</sup>. Du coup, le dénigrement entraîne une dénonciation de l'atmosphère incantatoire autour de l'innovation (la croissance serait la conséquence mécanique de l'innovation), qui confine presque à la méthode Coué, avec un diagnostic récurrent de défaillance de l'existant <sup>7</sup>. Cela consiste à appréhender l'innovation comme le bras armé d'une vision economiciste qui fait de la croissance du PIB (produit intérieur brut) son horizon unique, à atteindre coûte que coûte <sup>8</sup>. Cela revient également à voir dans l'innovation un effet d'étiquetage stérile dans les appels à projets (puis les réponses) de tout ordre, une sorte de convention.

Ainsi, le mot *innovation*, employé à foison, peut provoquer un sentiment de trop-plein, d'écoeurement tellement il est omniprésent, et receler par conséquent une impression de factice, voire de supercherie. Pour le chercheur, en particulier le sociologue, j'ai parlé d'un agacement possible, d'un embarras, qui peut amener à congédier l'innovation en tant qu'objet de recherche légitime. Dans ce livre, une position inverse est adoptée mais il est indéniable qu'un paysage brumeux se trouve devant nos yeux. Une manière simple de lever ce voile est de délimiter assez strictement ce sur quoi va porter l'investigation et selon quelle problématique de recherche.

Cet ouvrage n'a de ce fait ni l'ambition de faire l'inventaire de la totalité de la littérature sur l'innovation (la sous-thématisation du concept rend complexe cette entreprise), ni de la structurer, ce qui serait périlleux au vu de son hétérogénéité. Il ne s'agira pas non plus de proposer une nouvelle théorie sociologique de l'innovation, car pour cela, il faudrait se demander préalablement ce que signifie « faire une théorie de l'innovation » et quelle en serait la portée. Je ne formaliserai pas non plus dans ce livre un (énième) nouveau modèle d'appréhension de l'« adaption » <sup>9</sup> des innovations. Enfin, le lecteur désireux de croiser systématiquement le fer avec la théorie de l'acteur-réseau, souvent envisagée dans l'espace francophone comme la seule véritable tentative de cerner le phénomène de l'innovation dans une veine sociologique, sera déçu.

---

6. Frances, Gaglio et Saint-Martin, 2017.

7. Pfotenhauer et Jasanoff, 2017.

8. Méda, 2013.

9. Gaglio, 2012, mixte d'adaptation et d'adoption, Akrich, Callon et Latour, 1988.

Le propos sera à la fois modeste et déterminé. Je m'appuierai largement sur les concepts et la manière d'enquêter de la théorie de l'acteur-réseau tout en la discutant quand des faits de terrain y inviteront. Sans vouloir les faire converger, je n'hésiterai en outre pas à faire dialoguer des littératures qui n'ont jamais véritablement organisé leur confrontation ou n'ont pas été mixées pour étudier des cas, comme la sociologie de la traduction et les travaux de Norbert Alter, en particulier.

La contribution plus personnelle de ce livre sera de tenter d'avancer dans la compréhension et l'analyse de la configuration d'innovation en réseau, en examinant de près un cas de cette nature. Penser ensemble innovation et réseau n'a rien de nouveau, que l'on se remémore bien sûr la sociologie de la traduction ou tous les travaux qui promeuvent la métaphore du réseau pour innover, comme la fameuse Triple Hélice<sup>10</sup>. Ainsi, prétendre que l'innovation se déploie en réseau ou dans des réseaux n'est absolument pas original, même si l'on peut conjecturer que cette tendance s'exacerbe aujourd'hui<sup>11</sup>, notamment du fait de la prégnance d'Internet. C'est plutôt que l'abondante littérature existante sur le sujet n'est pas satisfaisante au vu de mon objectif de recherche. Je m'explique. Depuis plusieurs décennies, les travaux, surtout en économie et en gestion, qui mettent en miroir des réseaux (comprenant des entreprises, des institutions locales, nationales, voire des usagers, etc.) et la capacité (ou les difficultés) induite en matière d'innovation (dans un sens schumpétérien d'oxygénation de l'économie) sont pléthores. L'étude de Powell et ses co-auteurs (1996) sur le marché des biotechnologies aux États-Unis, qui défend que la localisation de l'innovation est à chercher dans des réseaux de savoirs et non dans chaque firme prise isolément, est à ce titre exemplaire. On trouve également de nombreuses recherches sur les pôles de compétitivité, les technopoles, les districts industriels, les « milieux innovateurs »<sup>12</sup> ou les clusters<sup>13</sup> c'est-à-dire des réseaux institués qui se créent ou sont créés dans des territoires donnés. Les travaux de « l'école de la proximité » se sont même proposé d'étudier spécifiquement ces aspects. Or, plus les connaissances s'accumulent sur les « effets de la proximité spatiale »<sup>14</sup>,

---

10. Shinn, 2002 ; Leydesdorff, 2005.

11. Gareil, 2012.

12. Maillat, Quevit et Senn, 1993.

13. Balas et Palpacuer, 2008 ; Suire et Vicente, 2008.

14. Grossetti, 2008.

plus la réponse est mitigée à la question de savoir si cette proximité favorise l'innovation (au sens de production de nouveautés)<sup>15</sup>, alors que cela relève d'un allant de soi chez les décideurs. Enfin, deux articles de Michel Ferrary (parmi d'autres travaux), au carrefour de la sociologie et de la gestion, rendent compte, sur un autre versant, des succès *extraordinaires* comme ceux de Cisco Systems (2008) et de Google (2013). Avec comme repère la notion d'*ambidextrie organisationnelle*<sup>16</sup> que demande l'activité d'innovation (mixte d'exploration, d'expérimentation d'un côté, de duplication, de généralisation voire de standardisation de l'autre), l'auteur montre comment Cisco Systems a externalisé son activité d'exploration dans l'environnement de la Silicon Valley pour assurer une forme de renouveau. Quant à Google, elle a su combattre un penchant pour la bureaucratiation du fait de sa croissance<sup>17</sup>. Pour ce faire, un « écosystème intrapreneurial » a été façonné. Il se compose notamment d'un fond de capital risque et d'une pépinière de start-up initiées parfois par des salariés disposant d'une mise à disposition, mais qui peuvent revenir dans l'entreprise. Ainsi, Google a su repenser son rapport à l'environnement en instaurant des passerelles entre un « dedans » et un « dehors »<sup>18</sup>, c'est-à-dire en suscitant un réseau dont cette firme s'efforce de rester le centre.

Néanmoins, des connaissances sont encore à produire relativement à des configurations en réseau plus ordinaires, très émergentes et moins instituées, avec des analyses qui cherchent encore davantage à mettre en regard innovation et organisation de manière sociologique. Cela est précisément ma problématique de recherche dans ce livre, avec la technologie comme point d'entrée, en l'occurrence une initiative qui se revendique de la télémédecine. Mais l'espace *a priori* déserté, en matière de recherche, ne l'est toutefois pas totalement.

En particulier, la dialectique organisation/innovation, mise en évidence par Norbert Alter (1993), est à prendre comme point de départ. Pour cet auteur, un « irréductible antagonisme » sépare organisation et innovation. En effet, l'organisation se concrétise dans des dispositifs visant à maîtriser les aléas du marché,

---

15. Boschma, 2005 ; Massard et Mehier, 2009.

16. March, 1991.

17. Cela a été révélé par le nécessaire rachat de YouTube, après l'échec de création d'une plate-forme du même type « maison » par Google (Ferrary, 2013).

18. Ferrary, 2013, parle d'*inside-out open innovation*.

tente de planifier l'avenir (d'où la prévalence d'outils comme les *business plans*), met en place des procédures de contrôle et de « pilotage ». Au contraire, l'innovation, portée au départ par des groupes informels pour Norbert Alter, revient à tirer parti de l'incertitude inhérente aux situations de travail, à s'engouffrer dans des brèches, à créer des décalages et partant à produire de l'incertitude. Par conséquent, l'innovation en organisation se dérobe sans cesse aux cases organisationnelles, aux statuts et aux *process* dans lesquels on l'encapsule. Mais, dans le même temps, une complémentarité lie également organisation et innovation, d'où l'emploi du terme *dialectique*. L'innovation en entreprise n'apparaîtrait pas sans organisation et a besoin de l'organisation pour être reconnue au moment où l'hypothèse de sa généralisation se pose, ce que Norbert Alter (2000) désigne par le concept d'« institutionnalisation ».

Si cette dialectique n'est pas à perdre de vue, elle est pensée dans un environnement mono-organisationnel, à l'intérieur d'une seule firme <sup>19</sup>, pas dans une configuration d'organisations en réseau <sup>20</sup>. Ici encore, penser les organisations en réseau n'a rien de nouveau. Les auteurs ayant étayé empiriquement les critiques théoriques de Robert King Merton sur les dysfonctionnements de la bureaucratie, particulièrement Philip Selznick (1949), pensaient déjà les organisations à l'intérieur de leur environnement. Cependant, on peut postuler que cette vision en réseau change la donne du point de vue de l'émergence et de la propagation des innovations en organisation <sup>21</sup>. Mes intuitions

---

19. Van de Ven et Poole, 1995.

20. Ferrary et Pesqueux, 2004.

21. Une autre tentative, collective toujours, de mettre en regard cette fois innovation et travail (Moatty et Tiffon dir., 2014), souffre aussi selon moi d'un tropisme « mono-organisationnel ». Qui plus est, les propositions esquissées s'engluent dans l'indépassable lien de subordination et un schéma d'innovation nécessairement *top-down*, porté par le management, selon les coordinateurs de cet ouvrage. Les salariés n'auraient finalement d'autre choix que de « consentir » à l'innovation, définie comme l'introduction « de quelque chose de nouveau dans une chose établie » (selon la formulation du dictionnaire Robert). Dès lors, une réduction d'effectifs ou toute mesure de rationalisation drastique peut être nommée *innovation*, ce qui fait douter de l'ajustement du concept au regard des faits étudiés : avec à l'esprit la notion schumpétérienne de « destruction créatrice », je préfère envisager l'innovation comme un phénomène ambivalent et non unidimensionnel, qui concourt à la transformation des marchés et des organisations (et vice versa).

sont proches d'un ouvrage collectif paru en 2016, *Les Travailleurs de l'innovation*<sup>22</sup>. Issu d'un programme de recherche financé par l'ANR (Agence nationale de l'innovation), l'ouvrage se compose d'une collection d'articles articulés en quatre parties (la dernière se penche sur le rapport du syndicalisme aux dynamiques de l'innovation). Les différents auteurs se centrent sur les salariés d'organisation pour penser l'innovation, en mobilisant la dialectique entre exploration et exploitation<sup>23</sup>, au détriment de la figure (extérieure, disruptive) de l'entrepreneur issue de l'héritage schumpétérien. Les auteurs tentent aussi de décloisonner des sous-champs de la sociologie (la sociologie de l'innovation et les sociologies qui traitent du monde du travail), ce qui les amène à envisager les organisations prises dans des réseaux et dans un environnement qui les dépassent. Dès lors, les processus d'innovation ne se limitent par exemple pas aux stratégies particulières de telle ou telle firme.

Pour poursuivre, qu'est-ce que j'entends par « organisation » ? Il convient de ne pas considérer les organisations comme des blocs uniformes et figés, mais des ensembles hétérogènes, en mouvement, en perpétuel déséquilibre et en recomposition permanente. J'opte ici pour une ontologie de l'organisation<sup>24</sup> partagée par des courants comme les *process studies*<sup>25</sup>, l'école de Montréal<sup>26</sup> ou le travail de Norbert Alter (2000) par exemple, dans l'espace francophone. De ce fait, pour le sociologue, l'« organisation » intéresse peu comme structure, comme somme d'entités fonctionnelles gravées dans un organigramme, comme résultante mécanique de *process*. Du moins, organiser participe également d'efforts et de tentatives souvent inachevées et fragiles, en situation. Dès lors, « si le travail est de l'activité – les multiples petites et grandes actions qui doivent être accomplies pour s'acquitter des tâches – elle-même renvoie à ce qui organise l'environnement dans lequel cette activité doit faire son chemin »<sup>27</sup>.

---

22. Boisard, Didry et Younés, 2016.

23. March, 1991.

24. Tsoukas et Chia, 2002.

25. Langley *et al.*, 2013.

26. Cooren, Taylor et Van Every, 2006.

27. Ughetto, 2011a.